Ajoutons enfin, que l'ammoniaque est très employée contre les piqûres d'insectes.

On voit que l'ammoniaque se prête à des usages multiples facilités encore par son bon marché.

H. DE ZAM.

TRIBUNAUX

Cour d'assises de Bône

LES DRAMES DE L'ADULTÈRE

Un mari qui tue sa femme et son amant

Aujourd'hui a commencé devant la Cour d'assises de Bône, un procès qui passionne vivement l'Algérie.

Il s'agit du double meurtre commis par un journaliste, M. Omessa, sur sa femme et l'amant de celle-ci.

Voici les faits tels qu'ils ressortent de l'instruction :

L'accusé Omessa, directeur du journal *Le Bônois*, qui a épousé, en 1882, Marie-Eléonore Pibault, dont il avait eu plusieurs enfants. L'union le plus complète paraissait régner entre les époux.

Le 29 août 1890, l'accusé fut informé par son parent, Richard Ghiliani, administrateur du *Bônois*, que la conduite de sa femme laissait, depuis quelque temps, prêter à de graves soupçons.

Ghiliani déclara qu'il avait de sérieuses raisons de penser que Mme Omessa entretenait des relations coupables avec le lieutenant Darier-Chatelain du 9e régiment de tirailleurs. Il ajouta que la ville était étrait rendue au courant de cet officier et que la fille Annonciade Ghiliani avait, à diverses reprises, servi d'intermédiaire pour un échange de correspondances entre les deux amants.

A la suite de cette révélation, l'accusé rentra aussitôt chez lui. Il déclara qu'ayant pénétré dans la chambre à coucher de sa femme, il trouva celle-ci étendue sur le lapin, où elle reposait sans doute, vêtue dans ses bras un plus jeune enfant : elle se leva, le sourire aux lèvres, lui demandant s'il venait se reposer.

Après avoir déposé l'enfant, il s'assit en face de sa femme, l'interrogeant sur les relations qui existaient entre elle et le lieutenant Darier-Chatelain, l'engageant à dire la vérité.

N'ayant pu obtenir de réponse précise, il sortit de la chambre et se rendit dans la cuisine, où travaillait la fille Annonciade Ghiliani.

Cette dernière, pressée de questions, reconnut qu'elle avait mis à la poste deux lettres de Mme Omessa à l'adresse du lieutenant.

L'accusé sortit alors de la cuisine et alla prendre un revolver dans la pièce voisine; puis il revint dans la chambre à coucher.

Sa femme, qui se trouvait dans la salle à manger, l'y suivit et s'assit sans prononcer une parole. S'approchant de celle, Omessa, qui tenait de l'autre droite le revolver, dissimulé sous les bretelles de sa jaquette, lui aurait dit :

— Ce qui se passe est très grave. Je sais que tu as écrit à M. Darier-Chatelain; Annonciade vient de me l'avouer. D'ailleurs M. Darier-Chatelain lui-même m'a montré les lettres, sans toutefois me les laisser lire; j'ai reconnu l'écriture.

— Eh bien, oui, aurait répondu Mme Omessa, j'ai mis ailleurs, mais je n'ai rien fait !

A peine avait-elle prononcé ces mots, que son mari tirait sur elle. Il tout portant, deux coups de rev-lver qui l'atteignirent à la poitrine et détermirent instantanément la mort.

Ce premier crime accompli, Omessa descendit de son appartement en toute hâte et rencontra, au bas de l'escalier, Charles Ghiliani.

Tous deux se rendirent d'abord au domicile de la maîtresse de Ghiliani, qui habitait dans une maison contiguë à l'hôtel Négro, où habitait le lieutenant Darier-Chatelain; ils montèrent dans l'appartement de cette femme. Puis à une heure du lendemain, l'accusé, au mot de quelques instants, vit passer dans la rue M. Darier-Chatelain.

Il descendit précipitamment et, pénétrant dans l'hôtel Négro, à l'aide des indications qui lui furent données par le propriétaire de l'hôtel, frappa à la porte de la chambre de l'officier, qui l'introduisit chez lui.

Le jeune officier ne fut pas surpris de ce qui lui était demandé par l'accusé, qui, sans ouvrir la bouche, lui tira deux coups de revolver sur le lit de celui-ci, qui, ne se trouvant pas dans la chambre, s'enfuit dans la rue.

Omessa, qui avait suivi son ennemi, le poursuivit et le rejoignit, lui tirant deux coups de revolver sur le dos, dont l'un, le blessant à la tête, le fit tomber sur le sol.

Omessa, qui avait suivi son ennemi, le poursuivit et le rejoignit, lui tirant deux coups de revolver sur le dos, dont l'un, le blessant à la tête, le fit tomber sur le sol.

Omessa, qui avait suivi son ennemi, le poursuivit et le rejoignit, lui tirant deux coups de revolver sur le dos, dont l'un, le blessant à la tête, le fit tomber sur le sol.

Il ne se rendit pas compte de ce qui se passait, mais il se rendit compte de ce qui se passait, mais il se rendit compte de ce qui se passait, mais il se rendit